

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

21^{ème} année - N° 3814 - Vendredi 05 Février 2021 - Prix : 200 Fc

COVID-19 :

Le cri de détresse des écoles privées



La coordination des écoles privés devant la presse.

COVID-19 À MOHELI

**Le président Azali a fait le point avec
la coordination insulaire de Mohéli**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 1er au 05 Février 2021**

Lever du soleil:
06h 00mn
Coucher du soleil:
18h 39mn

Fadjr : 04h 50mn
Dhouhr : 12h 24mn
Ansr : 15h 54mn
Maghrib: 18h 42mn
Incha: 19h 56mn



COLLECTIVITÉS LOCALES

L'intérim du maire de Fomboni serait « illégal »

La loi sur l'organisation des communes prévoit qu'en cas de vacance du siège du Maire quelle qu'en soit la cause, ses fonctions sont provisoirement exercées par l'un des adjoints et que le vote pour son remplacement doit intervenir dans les 15 jours qui suivent si l'empêchement est définitif. Un mois s'est écoulé depuis que Zouber Hassanaly, maire en exercice de Fomboni a rendu l'âme des suites de la Covid-19 et aucun vote n'a lieu pour son remplacement.

Depuis le décès de Zouber Hassanaly, maire de la commune de Fomboni survenu le 6 janvier dernier, l'intérim est assuré par Kamar Mohamed, le premier adjoint suite à une décision du ministre de l'intérieur Mohamed Daoudou. Une décision qui suscite déjà des interrogations chez certains

élus municipaux du fait qu'un ministre signe une « décision » qui relèverait de la compétence du conseil municipal. En plus, la loi sur l'organisation des communes en Union des Comores en son article 28 prévoit que « le vote pour le remplacement du maire doit intervenir dans les quinze jours qui suivent la

vacance ou la démission du maire ».

Certains élus de cette commune urbaine ne cachent pas leur indignation quant à la manière dont l'hôtel de ville est géré. « Au lieu que l'intérim s'attèle à la préparation des élections, il se met à gérer des fonds de la mairie sans jamais convoquer le conseil », lance sous l'anonymat un agent de la mairie. La crise sanitaire qui sévit dans le pays pourrait expliquer ce retard. Mais compte tenu de la stabilité relative observée ces derniers jours à Mohéli, le débat mérite d'être tranché.

Riwad



Mairie Fomboni.

MUSIQUE

AVTONOMIYA de Ou2S disponible dès ce vendredi

C'est le 5e projet de Mahamoud Ousseïn Aka Ou2S de la Machine. AVTONOMIYA (Autonomie en russe) comporte 5 titres produits et enregistrés par le rappeur dans son studio Fulani Records et est disponible dès ce vendredi sur toutes les plateformes de streaming.

Sur la scène hip-hop depuis 2015, Mahamoud Ousseïn Aka Ou2S la Machine sort ce vendredi son 5ème projet. Un Extended Play de 5 titres intitulé AVTONOMIYA qui signifie Autonomie en russe. Le rappeur et

auteur de La machine Vol.1 (2015), Verum (2015), La machine Vol.2 (2017) et Transition (2019) explique le choix de cette appellation et selon lui, tout se résume dans l'auto-production. « Je l'ai appelé comme ça car j'ai enregistré tous les sons du projet moi-même dans mon studio Fulani Records. Je dirais que l'EP est assez homogène. J'aborde plusieurs thèmes et il y a même un titre entièrement dans ma langue maternelle le Shikomori en big up à mon public comorien », dit-il. De tous ses projets, le natif de Moroni pense sincèrement que AVTONOMIYA est le plus abouti « malgré son format assez court ».

Bien qu'il se trouve en France, Ou2S la Machine n'oublie pas ses racines. Il a collaboré avec plusieurs artistes locaux et rassure que d'autres collaborations auront lieu car comme l'affirme-t-il, « le rap comorien est en plein boom ». « Entre l'année où j'ai commencé à collaborer avec les artistes locaux et

aujourd'hui, il y a déjà eu une énorme évolution et je pense que c'est loin d'être fini. J'ai en effet collaboré avec énormément d'artistes aux Comores, c'est souvent au feeling. Les artistes m'invitent et je viens avec plaisir et vice-versa », raconte-t-il pour évoquer l'évolution du hip-hop et ses collaborations.

Passionné de musique depuis son enfance, Mahamoud Ousseïn a été influencé par des artistes comme Salim Ali Amir, Chamsia Sagaf, Maalesh ou Francis Cabrel avant de rencontrer le hip-hop avec son grand frère qui lui faisait écouter des artistes Américains comme Nas, Mobb Deep et Dr Dre. Cette passion pour la musique lui a permis d'ouvrir aujourd'hui sa maison de production, Fulani Records qui produit aujourd'hui des jeunes comoriens dont Nadjiboy.

Entre sa passion pour la musique et son rôle de producteur, l'enfant de la capitale est un agent commercial en informatique. A son



public et aux artistes locaux, Ou2S de la Machine leur dit de se battre pour réussir et de ne surtout rien lâcher. Pour écouter le nouvel EP qui sort ce vendredi, il le laisse en téléchargement sur toutes les plateformes de streaming et c'est gratuit.

A.O Yazid

Numéros utiles

- Police**
Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00
- Gendarmérie**
Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00
- Immigration**
Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37
- Aéroport**
Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71
- Port maritime**
Moroni: 773 00 08
Mohéli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43
- Hopitaux**
Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34
- Banques**
BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40
- MAMWE**
Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

SOCIÉTÉ

Le SG d'un ministère passé à tabac dans son bureau

Quelques jours après sa suspension, Aniss Ibouroi, ancien directeur administratif et financier (Daf) a tabassé son collègue le secrétaire général du ministère des affaires étrangères, Said Mohamed Maoulana. Ce dernier se trouve actuellement en Tanzanie pour des soins et devrait regagner Moroni dimanche prochain si tout va bien.



Siège du ministère des affaires étrangères comoriens

Que s'est-il passé au ministère des affaires étrangères la semaine dernière ? Le 27 janvier dernier, l'ancien directeur administratif et financier du ministère des affaires étrangères a fait irruption au bureau du secrétaire général et a commencé à tabasser ce dernier jusqu'à ce qu'à lui casser le nez. Le collègue agresseur a été interpellé et placé en détention provisoire à la Maison d'arrêt de Moroni. Selon une source digne de foi, l'ancien Daf a été suspendu de ses fonctions en décembre dernier, et n'a pas avalé cette décision. Une décision qui l'a visiblement irrité et mis hors de lui au point de faire réagir certains ambassadeurs.

« Après sa suspension, il a voulu

prêter serment en tant que notaire sans que le ministère le sache. Cela n'était pas possible au moment où il est toujours fonctionnaire et employé du ministère », explique notre interlocuteur, avant de préciser que « le code de notaire ne le permet pas. Tu ne peux pas être notaire et fonctionnaire à la fois. Il a menti en faisant croire qu'il n'est pas fonctionnaire. Son dossier a été envoyé au ministère pour vérification et le secrétaire général a confirmé qu'il est fonctionnaire et employé au ministère. Il était juste suspendu de ses fonctions de Daf ». Selon notre interlocuteur, Aniss Ibouroi a été entendu par la justice avec d'autres agents du ministère et le verdict serait attendu ce samedi.

Nassuf Ben Amad

COVID-19 :

Les écoles privées crient encore une fois au secours

En vue de stopper la chaîne de propagation du nouveau variant de la covid-19 dans le pays, le gouvernement a décidé de fermer à nouveau les établissements scolaires. Cette décision ne fait pas l'unanimité des établissements scolaires surtout ceux du privé pour lesquels cette nouvelle fermeture des écoles accentuera la crise financière qui les frappe depuis mars 2020.

À part les administrations publiques, les établissements scolaires sont classés en deuxième position parmi les domaines qui emploient un chiffre

important de travailleurs. Devant la presse, le bureau de la coordination des écoles privées a annoncé ses craintes quant à la nouvelle fermeture des écoles. « Cette fermeture n'a aucun délai précis. Depuis mars dernier, les écoles privées traversent une période de crise financière inimaginable. Des dettes auprès des banques, des loyers à payer et pire encore, des agents de l'administration de fisc sont venus nous réclamer le paiement des impôts alors que le gouvernement n'ignore pas notre système de fonctionnement », regrette Ahmed Amir, directeur de l'école privée Le Gymnase.

Ce dernier a rappelé l'accompagnement financier que la coordination des écoles privées a sollicité auprès du gouvernement pour sortir de la crise et que jusqu'alors, aucune école privée n'a pu en bénéficier. « Plus de 65% des élèves sont inscrits dans les établissements privés, et plus de 55% de taux de réussite aux examens nationaux viennent des écoles privées. Notre part de contribution fiscale auprès du gouvernement est très importante. Tous ces facteurs devraient pousser le gouvernement à nous épauler dans cette situation », poursuit-il.

Selon eux, dans cette situation

de crise sanitaire, il est à remarquer que le gouvernement n'accompagne nullement l'éducation surtout celle du secteur privé. Quoi de plus important dans un Etat que veut émerger que l'éducation. Tandis que la coordination fait de porte à porte dans les ministères pour bénéficier d'un appui financier réduit à 656 millions de francs, les préparateurs de la vanille et le personnel de l'aéroport se congratulent des dons des milliards destinés à la riposte de la covid-19.

Lors de cette rencontre devant la presse, les conférenciers ont regretté la remise des masques et des gels hydro-alcooliques dans les

écoles publiques et non dans les privées. « Cela traduit une différence entre l'élève du public et celui du privé. Donc on demande à ce que le gouvernement considère et accompagne les écoles privées pour le bien de la nation », lance Soiddridine Youssouf, président de la Coordination. Et Moussa Abdou secrétaire de la Coordination, de souhaiter que le ministère de l'éducation accorde beaucoup plus d'attention à leur accord de partenariat afin de pouvoir gérer ensemble le problème qui touche le secteur.

Kamal Gamal

COVID-19 À MOHÉLI

Le président Azali a fait le point avec la coordination insulaire de Mohéli

Pour suivre de près la gestion de la Covid-19 à Mohéli, le président Azali Assoumani a rencontré hier jeudi la coordination insulaire de Mohéli et il est ressorti de cette réunion que des efforts inlassables ont été fournis par les équipes sur place.

Le président de la République Azali Assoumani a rencontré ce jeudi 04 février la coordination de Mohéli pour connaître l'état d'avancement de la lutte pour cette deuxième vague de Covid-19 qui a durement touché l'île durant ces deux derniers mois. Cette réunion a vu la présence du gouverneur de l'île Saïd Mohamed Fazul, la ministre de la santé Loub Yacouti Athoumani, le directeur de cabinet du président de la République, du ministre de l'information et des membres du comité insulaire de l'île.

Ces derniers jours, l'île de Mohéli connaît une accalmie qui est dû aux efforts inlassables des deux équipes composées d'une équipe de prise en

charge et de santé publique mais encore de l'appui des partenaires comme l'OMS et des agents communautaires. Après la réunion, le coordinateur insulaire de la gestion de crise, le docteur Abdoulanziz Hassanaly a fait le tour de la gestion de crise. D'après lui, la maladie a été endiguée grâce aux efforts fournis par le gouvernement et les équipes sur place. « Depuis le 11 décembre, l'île a enregistré 451 cas positifs et 29 décès dont 6 sont communautaires. Nous avons eu à expliquer au président du déroulement de cette pandémie », souligne-t-il.

S'agissant de l'organisation de la lutte contre la pandémie de Covid-19, depuis le 11 décembre à ce jour, les deux équipes ont eu à travailler sous la direction générale de la santé et de la coordination insulaire. Durant toute cette période, la coordination dit avoir fait de leur mieux pour endiguer la pandémie surtout sa propagation dans l'île afin d'éviter le chaos. « La stratégie consistait à éviter que le virus prenne de la force et la surveillance des cas.



Le président Azali Assoumani a rencontré la coordination insulaire de Mohéli.

Une stratégie bien tenace qui doit servir d'exemple aux deux autres îles », renchérit-il », avant d'ajouter que « aujourd'hui 80% des ménages de Fomboni sont désinfectés, Djando et Nioumachoua également. C'est ce qui nous a donné des résultats satisfaisants ».

Ces derniers jours, l'île a été alertée par des entrées clandestines des petites

embarcations venant d'Anjouan et de Ngazidja. Interrogé sur la question, le coordinateur explique qu'effectivement le constat a été fait. « Nous prenons les choses au sérieux. Le gouvernement va amplifier les mesures déjà en vigueur au niveau de la surveillance », ajoute-t-il. Quant au dépistage, ce dernier montre que le pays ne dispose pas encore des moyens adéquats pour

effectuer des tests massifs. « Les districts sont équipés toutefois des tests pour les cas suspects et les cas contacts, ainsi qu'au niveau de l'aéroport. Et le président a promis de réfléchir sur la question pour que les tests soient vulgarisés sur toute l'étendue territoire », conclut-il.

Andjouza Abouheir

ART ET CULTURE

La direction artisanale reporte la première édition SIPVUZI

Prévu de se dérouler le 27 février prochain, la direction de l'Artisanat reporte le lancement de la première édition « SIPVUZI » à travers la marque de prêt à porte « ZATRURU ». Cette décision est liée à la crise sanitaire qui sévit dans l'archipel.

C'est en visioconférence sur Zoom mercredi 03 février dernier que la direction de l'Artisanat a annoncé officiellement l'ajournement du lancement de la première édition de « SIPVUZI » à travers la marque de prêt à porte « ZATRURU ». En effet, depuis 3 mois, la direction a organisé avec l'appui du gouvernement, une formation de stylisme, modélisme et couture dont les bénéficiaires sont des jeunes femmes vulnérables pour aider les artisans. La directrice générale Rahmatou Goulam a montré que l'amplification de la Covid-19 dans le pays a fait que la



direction a jugé nécessaire de retarder l'événement et bien sûr pour faire respecter les mesures déjà en vigueur pour endiguer la pandémie. « Nous le savons tous, la deuxième vague du Coronavirus qui touche notre pays est plus meurtrière. Compte tenu du discours du Chef de l'Etat du lundi 25

janvier 2021, qui a renforcé les mesures barrières, nous sommes dans l'obligation d'ajourner l'activité, avec l'accord du ministre de tutelle », explique-t-elle ».

L'avènement d'un tel projet est une initiative qui est tirée des leçons de cette pandémie qui a dévoilé aujourd'hui

ses conséquences économiques et sociales. « En pareille situation, nous devons favoriser la consommation locale pour limiter les importations, surtout dans une situation qui exige parfois la fermeture des frontières », précise-t-elle. De ce fait, ce projet a été bien accueilli par le ministère qui a introduit une note en conseil pour immortaliser l'événement à travers un défilé de mode qui a été fixé au 27 février prochain.

« ZATRURU comme son nom l'indique, veut dire sublime, beauté, euphorique, joie. Et l'instant n'est pas aux réjouissances. Il serait incongru de lancer officiellement cette marque, dans cette période où la situation sanitaire interpelle tout un chacun. C'est pourquoi, nous informons les partenaires et le public, sur le rebondissement de la situation », dit-elle, avant d'ajouter que « en attendant nous allons utiliser d'autres canaux d'information pour promouvoir et pérenniser

cette marque (catalogues affiches et publicités audio-visuelles et les réseaux sociaux) ».

La direction compte prendre des dispositions nécessaires pour relancer le secteur aux fins de venir en aide les artisans qui sont victimes économiques de cette pandémie et améliorer l'économie nationale assez fragilisée. « Il est urgent et convenable de mettre toutes nos capacités pour accompagner le gouvernement et les partenaires dans la lutte contre ce fléau, notamment en répondant aux commandes de masques et matériels médicaux qui ne cessent d'augmenter », avance-t-elle. Rassuré du service contrôle et qualité mis en place depuis le début de cette crise et du respect des gestes barrières de la confection à l'emballage, la directrice assure que « beaucoup de sociétés et hôpitaux nous font confiance ».

Andjouza Abouheir

CORONAVIRUS

Le collectif Actogether vient encore en aide à Mohéli

Le collectif Actogether a remis ce jeudi matin du matériel de prévention contre la covid-19 à plusieurs structures de l'île. C'est la deuxième fois depuis la première vague que ce collectif intervient dans ce domaine.

Actogether a procédé ce jeudi matin dans les locaux de la CVMCC (Coordination des Volontaires Mohéli Contre la Covid-19) en présence du Croissant rouge comorien à une distribution

de masques et gel hydro alcoolique. Les bénéficiaires sont l'ORTC, les chauffeurs de taxi, les handicapés, le quartier Dargoube de Bandar Salam et les commerçants. L'objectif est de contribuer à lutter contre la pandémie de covid-19 à Mohéli.

Pour rappel, le collectif Actogether n'est pas à sa première action dans la lutte contre la maladie dans l'île de Mohéli. Durant la première vague, une opération de distribution de masques avait eu

lieu à Fomboni et des kits alimentaires à Nioumachoi et à Fomboni. Elle avait animé des formations sur la couture de masques en respectant les normes internationales et une formation sur les mesures barrières. « Le Collectif Actogether appelle la population à respecter les mesures barrières en vue de lutter contre cette pandémie », précise leur représentant à Mohéli, Antufati Soudri.

Riwad



HABARI ZA UDUNGA

Le nombrilisme, notre point de mire

"Un intellectuel assis, va moins loin qu'un con qui marche" Michel Audiard

Alors que la situation sanitaire et économique ne s'améliore pas beaucoup, du côté du pouvoir ou des pouvoirs, c'est selon, « on » se donne du baume au cœur à la façon de Madame la Marquise : « Tout va très bien ». Or face à la crise sanitaire l'opinion aimerait que nos autorités se donnent la peine d'expliquer de quoi demain sera fait. La confiance oui mais pas toujours à crédit comme dirait mon voisin de la boutique d'à côté.

Pour leur part les adversaires du régime ne manquent pas l'occasion pour monter en épingle la toute petite défaillance constatée, mais

c'est de bonne guerre, devons nous dire. Il n'empêche que certains s'en donnent à cœur joie, dans la mesure où de l'autre côté, l'on semble se morfondre dans une certaine léthargie communicationnelle, si l'on peut s'exprimer ainsi.

Personne n'ignore la violence symbolique des mots. Mais chez nous cette violence s'accompagne d'une certaine mauvaise foi qui trouve un écho dans notre tradition orale. Dans les îles de la lune nous avons trop tendance à nous occuper de notre nombril, oubliant la plupart du temps que nous faisons partie d'un ensemble, d'un monde qui se globalise.

Par ailleurs, on dit souvent que ceux qui sont allés étudier à l'étranger, quand ils reviennent au pays, leur « disque dur » se formate et ils reprennent à leur compte les travers qu'ils dénonçaient quand ils faisaient leurs études. Dans le temps, on disait que les bonnes idées qui animaient ceux qui rentraient au pays, s'effaçaient au fond de l'eau avec l'ancre du bateau accostant au port.

Dans tous les cas de figure, il faudrait donner au plus vite une grande visibilité à la politique qui est menée, pour permettre aux habitants des îles de la lune de se faire une idée plus précise sur les axes de

la politique actuelle. Le chef de l'État ne peut se permettre de s'adonner toujours à des chaises musicales au sein de sa mouvance. Face à la pandémie, il ne peut rester longtemps sans donner une impulsion nouvelle au chemin à suivre en tendant la main aux compétences laissées sur le bord du chemin. Eh oui le temps passe.

Nous l'écrivons souvent : Les îles de la lune possèdent les potentialités pour relever les défis du développement qui sont les siens. Le vrai handicap réside, chacun le sait, dans la surabondance des capitaines qui veulent les servir.

Et finalement, nous nous retro-

uvons encore une fois dans ce que nous écrivons depuis des lustres : Le microcosme est devenu le cadre où les différents leaders s'interdisent mutuellement toute expression d'une quelconque originalité ou d'une quelconque combativité. Le nombrilisme est devenu notre point de mire. Le monde tel qu'il est, nous refusons tous de le voir. Nous nous sommes engagés dans l'obscurantisme, cette « attitude d'opposition à l'instruction, à la raison et au progrès ».

Mmagaza

LIBRE OPINION

Si nous devons mourir !

"Le pouvoir, c'est l'impuissance" Charles de Gaulle, le fil de l'épée

Pour parler comme Claude MACKAY, si nous devons mourir, mourons de noble mort. Oui, nous sommes en train de mourir un à un à cause de cette pandémie de COVID19, à cause surtout de la nouvelle variante qui a vu le jour en Angleterre, puis en Afrique du Sud, dans l'île de Mohéli et maintenant dans l'ensemble du territoire national.

Ni le pouvoir politique, ni le monde médical, ni le monde des riches, ni celui des pauvres, ni le monde des croyants, ni celui des athées et les matérialistes scientifiques, personne n'est à l'abri ; nous sommes tous impuissants face à cette pandémie et nous nous posons tous la même question : Pourquoi l'humanité est-elle si faible, si impuissante face à cette pandémie ? Pourquoi, il y a autant de morts sur terre ?

Les raisons sont multiples et variées et je me focaliserai sur un seul élément : la colère de Dieu. Depuis quelques temps, des pratiques abominables sont légalisées par plusieurs

pays du monde : la loi autorisant le mariage des homosexuels ; la loi d'adoption d'un enfant par les personnes du même sexe. La loi autorisant le transgenre.

En effet, c'est bien connu, l'arbre cache la forêt. Lorsqu'on s'en éloigne pour avoir une vue d'ensemble du paysage, en ce début de l'année 2021, que voit-on ? Où que l'on tourne le regard, ce qui l'accroche est, hélas, le spectacle des gouvernants, y compris ceux des pays les plus riches, dépassés par la pandémie du coronavirus et ses conséquences directes et indirectes. Et l'on se prend, une fois de plus, à penser à cette constatation tragique, du général de Gaulle : « Le pouvoir c'est l'impuissance ». Commençons par les plus grands pays.

Aux USA, le tout nouveau président, nouvellement installé à la maison Blanche, Monsieur Joe Biden, s'use à « labourer la mer ». Ni à l'intérieur, ni à l'extérieur, il ne trouve une solution définitive face au COVID-19. C'est aussi vrai, en

Afrique, en Europe, comme dans les autres continents. Alors que faire ? Je n'ai aucune solution miracle, toutefois je sais que tous les grands pays se débattent et s'interrogent sur la mise en circulation des vaccins contre le COVID-19. Ces vaccins seront disponibles pour tout le monde ?

En attendant une réponse à cette question, venons-en à l'impuissance dramatique de ceux qui nous gouvernent directement aux Comores. Les gens meurent tous les jours et le pouvoir d'achat des travailleurs diminue sans cesse, le chômage augmente, donc la misère aussi. En parallèle, l'école publique comme l'école privée par ailleurs, rejette dans la rue au bout de peu d'années, huit sur dix enfants qu'elle a accueillis. Et ceux qui ne sont pas accueillis, n'ont le choix qu'entre la politique « Un jeune, un emploi » et la révolte contre la société dont ils sont issus ou à défaut la fuite en France ou à Mayotte.

Quand donc nos gouvernants penseront-ils que ce gâchis a assez duré et

qu'il faut, désormais songer à la qualité de l'enseignement et à sa finalité ? Quand est ce que nos gouvernants chercheront à comprendre les raisons de notre impuissance ? Selon moi elles sont multiples. J'en citerai deux qui s'imbriquent pour n'en former qu'une.

La querelle au sein de l'équipe au pouvoir. Les querelles naissent et meurent entre dirigeants. La désunion qui s'étale sous nos yeux et s'amplifie d'année en année. Si à l'intérieur de la coalition des partis politiques au pouvoir, les ruptures alternent avec les réconciliations, c'est bien la preuve que, ce ne sont pas, sauf exception, les intérêts nationaux qui se heurtent, mais bien les vanités personnelles. Or, en politique, disait le Général De Gaulle : « la désunion est le mal absolu » car, tant qu'ils seront désunis, nos gouvernants, les uns et les autres, ils seront tous impuissants non seulement face à cette pandémie du coronavirus, mais aussi face à tous les maux qui rongent notre société,

notamment, la pauvreté, la montée de la violence, la médiocrité de nos cadres (j'apprends à l'instant que dans l'un de nos ministères clés, deux grands fonctionnaires se sont battus comme des gamins).

Deuxième raison, l'émiettement, la médiocrité. L'émiettement donne des dirigeants le plus souvent, médiocres qui, à leur tour, favorisent ou même provoquent leur subjectivité, leurs chamailleries. Enfin, disons que chaque fois que les responsables politiques se sont unis d'une manière objective, sérieuse, fût-ce quelques temps, ils deviennent des responsables respectés, ou même redoutables.

La voie à suivre est donc claire. Mais elle implique le contraire de l'impuissance et de l'émiettement. Et tout le monde peut constater que ce n'est pas la voie suivie par le pouvoir actuel.

Professeur Djaffar Mmadi,
Universitaire, ancien Ministre